



COMPAGNIE
FONCIÈRE
INTERNATIONALE

RAPPORT DE GESTION 2013

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

CFI-Compagnie Foncière Internationale

72, Rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

542 033 295 R.C.S. PARIS

TEL. : 01 40 07 81 03 – FAX : 01 40 07 85 12 – www.cfi-france.com

Conseil d'Administration

M. Alain BENON - *Président*

M. Olivier LAVIGNE DELVILLE

M. Emmanuel RODOCANACHI

M. Vincent ROUGET

Melle Sophia CHIHAB-EDDINE

Commissaires aux Comptes

A.C.E. Auditeurs et Conseils d'Entreprise

Représenté par M. Alain AUVRAY, *Titulaire*

ERNST & YOUNG et Autres

Représenté par Mme Marie Henriette JOUD *Titulaires*

M. Arnaud DIEUMEGARD, *Suppléant*

AUDITEX

Représenté par M. Pierre JOUANNE, *Suppléant*

Direction

M. Alain BENON, *Président-Directeur Général*

Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
du 28 mars 2013
Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après le rapport annuel de votre Société dont l'objet est :

- de vous rendre compte de l'activité de votre Société durant l'exercice du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013,
- de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice,
- de statuer sur les résolutions soumises à votre vote lors de la présente Assemblée générale des actionnaires du 28 mars 2014.

I. ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1- Un marché immobilier d'entreprise toujours difficile mais plus ouvert

La bonne tenue de l'investissement immobilier en volume, s'est confirmée en 2013 malgré une conjoncture générale toujours déprimée et un marché locatif sensiblement dégradé. Le déséquilibre persiste en faveur des actifs "core" mais il est toutefois tempéré par un certain retour de transactions "à valeur ajoutée".

Pour sa part, la Société s'est consacrée à la gestion de son portefeuille d'actifs immobiliers sous enseigne UGC.

2- Dividende de 2,98€ par action - Paiement du solde, soit 1,98€, le 31 juillet 2013

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2013 a décidé la distribution d'un dividende de 2,98 € par action, soit un montant global de 2 545 587,52 € correspondant, après déduction de l'acompte de 1 € par action déjà versé en juillet 2012, à un solde à distribuer de 1,98 € par action.

Le montant distribué est légèrement supérieur à l'obligation de distribution de la Société en sa qualité de SIIC.

Le paiement de ce solde est intervenu le 31 juillet 2013.

3- Mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions et renouvellement du contrat de liquidité

La même Assemblée Générale a autorisé le conseil d'administration, pour une durée de dix huit mois, à continuer à faire acheter ses propres actions dans le cadre d'un contrat de liquidité, avec pour objectif d'animer le marché secondaire et favoriser la liquidité du titre.

Elle a fixé à 5% du capital le nombre maximum d'actions pouvant être acquises dans ce cadre et à 65 euros par action le prix maximum d'achat.

De son côté, le conseil d'administration du 18 avril 2013 a notamment adopté le descriptif du programme de rachat d'actions propres et renouvelé le contrat de liquidité conclu avec Kepler-Cheuvreux.

4- Renouvellement et cooptation d'administrateurs-Reconduction du mandat du Président-Directeur Général

La même Assemblée a par ailleurs renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Emmanuel Rodocanachi et de M. Alain Benon pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

Le conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée a reconduit M. Alain Benon en qualité de Président-Directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur et M. Emmanuel Rodocanachi en qualité de Président du Comité d'audit et des comptes.

Le conseil d'administration du 18 juillet 2013 a en outre coopté Melle Sophia Chahid-Eddine en qualité d'administrateur en remplacement de Mme Catherine Séjournant, démissionnaire.

5- Prorogation de 12 mois de l'échéance de la dette bancaire de CFI-Image

CFI-Image a signé le 25 juillet 2013 avec ses banques conduites par Crédit Agricole-CIB, un avenant de prorogation de 12 mois du financement à cinq ans mis en place le 13 février 2009 pour l'acquisition du portefeuille immobilier de cinémas UGC.

La nouvelle échéance est le 13 février 2015. La dette prorogée sera couverte par un *cap*.

5 - Evènements postérieurs à la clôture

Néant

II- LE PATRIMOINE

1- Données-clés :

Les treize cinémas totalisent :

- nombre de m2 :	81 891 m2 environ
- nombre d'écrans :	150
-nombre de fauteuils :	30 191
- nombre d'entrées payantes en 2013 :	10,9 millions (-8%)

- chiffre d'affaires global : 90,8 millions€ (- 4%)

2 - Caractéristiques des baux

Un bail a été conclu pour chaque site. Les baux sont tous établis sur le même modèle et contiennent donc les mêmes clauses essentielles, sous réserve d'adaptations spécifiques aux actifs visés (montant de la garantie bancaire, provision pour travaux, loyer exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires...).

Il s'agit de baux de type « investisseur », c'est-à-dire nets de toute charge pour le propriétaire, conclus avec UGC Ciné Cité pour une durée ferme de douze ans à compter du 12 février 2009 (et du 1^{er} juillet 2010 pour l'UGC Bordeaux). A l'échéance, le preneur bénéficiera d'une clause de renouvellement pour une période de neuf ans dont six fermes, sur la base du loyer en place à cette date.

Le loyer comporte un montant fixe garanti, indexé sur l'ILC depuis le 1^{er} janvier 2012 pour CFI et depuis le 1^{er} juillet 2013 pour UGC Bordeaux.

3-Loyers

Ce portefeuille générera sur l'exercice 2014 un revenu locatif net total de 15,30 millions € (dont loyers : 15, 17M€).

III- LES COMPTES

Les comptes consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

1- Comptes consolidés

Déconsolidation de la filiale SCI Bordeaux-Image en application de la norme IAS 27

Depuis le 1^{er} janvier 2013 et pour le même motif que pour sa société soeur CFI-Image en 2012(1), la filiale SCI Bordeaux-Image est désormais déconsolidée. Afin d'assurer la pertinence de la l'information financière, la présentation des chiffres-clés a été adaptée en conséquence dès le 30 juin 2012 pour fournir des agrégats homogènes et donc comparables.

Revenus locatifs en progression de +3%

En 2013, les revenus locatifs des filiales ont bénéficié de l'indexation sur l'ILC (+3,07% au 1^{er} janvier pour CFI-Image) et se sont élevés à 15 187K€ vs 14 744K€ en 2012.

ANR par action: 83,91€

La valeur du portefeuille expertisée par CBRE selon la méthode de l'actualisation des *cash flow* futurs ressort à 220 990 K€ hors frais et droits, à comparer à 239 710K€ au 31/12/2012, soit - 7,9%(et -3,2% par rapport au 30/06/2013).Elle reflète une anticipation d'indexation plus faible dans un contexte économique peu favorable et tient compte d'une durée résiduelle des baux à mi chemin entre 9 et 6 ans.

En conséquence, l'Actif Net Réévalué hors frais et droits s'établit à 83,91€ par action, soit -7,5% par rapport au 31 décembre 2012 et -2,7% par rapport au 30 juin 2013.

Le « résultat global », agrégat significatif qui intègre à la fois les éléments constatés au compte de résultat et ceux directement imputés en fonds propres, ressort à - 2 902K€ pour la part du Groupe (vs + 9 959K€ au 31/12/2012).

Les capitaux propres qui se trouvent portés à 71 644K€ (vs 77 398 K€ au 31/12/2012) pour la part du Groupe.

(1) *Ouverture de la période d'exercice de l'option d'achat d'UGC sur les titres des filiales détenus par CFI (Cf. communiqué du 19 février 2013)*

2- Société-mère

L'exercice dégage un bénéfice net après impôt de 2 996 K€, résultat qui se compare à 2 539 K€ en 2012 (+18,0%).

L'écart provient de l'augmentation des distributions des filiales CFI Image et SCI Bordeaux Image qui, en 2013, se sont élevées à 3 559K€, à comparer à 3 028 K€ l'année précédente.

Les produits correspondent en effet essentiellement à ces remontées de dividende et, pour une faible part (112 K€), aux frais refacturés aux filiales au titre, principalement, des conventions de gestion administrative, juridique et comptables conclues avec celles-ci.

Les charges d'exploitation se répartissent entre charges de personnel et autres (282 K€) et honoraires et frais (403 K€), les deux rubriques, déduction faite des 112K€ refacturés, correspondent au coût net du fonctionnement courant de la société cotée.

En sa qualité de SIIC, la Société-mère est soumise à une obligation de distribution de 2 997 202€ au titre de l'exercice clos le 31/12/2013.

Dans ce cadre, il sera proposé à la prochaine assemblée générale de distribuer un dividende de 3,51 € par action (soit une distribution globale de 2 998 326,24 €) correspondant, après déduction de l'acompte de 1,40€ par action déjà versé en juillet 2013, à un solde à distribuer de 2,11€ par action.

3- Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices (en euros)

		<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2013</i>
SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE	a) CAPITAL SOCIAL	25 626 720	25 626 720	25 626 720	25 626 720	25 626 720
	b) NOMBRE D'ACTIONS EMISES	854 224	854 224	854 224	854 224	854 224
	c) NOMBRE D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS	-	-	-	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS EFFECTIVES	a) CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	-	-	-	-	-
	b) BENEFICE AVANT IMPOT, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	232 853	1 563 728	1 906 565	2 538 124	2 995 316
	c) IMPOT SUR LES BENEFICES	28 365	8 878	-	-	-
	d) RESULTAT APRES IMPOT, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	203 710	1 552 733	1 904 730	2 539 246	2 995 847
	e) MONTANT DES BENEFICES DISTRIBUES	-	179 387	1 563 230	1 913 462	2 545 588
RESULTAT REDUIT A UNE SEULE ACTION	a) BENEFICE APRES IMPOT, MAIS AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,24	1,83	2,24	2,98	3,51
	b) RESULTAT APRES IMPOT, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,24	1,83	2,23	2,98	3,51
	c) DIVIDENDE ATTRIBUE A CHAQUE ACTION	-	0.21	1.83	2.24	2.98
PERSONNEL	a) EFFECTIF MOYEN DES SALAIRES PENDANT L'EXERCICE	1	1	0	0	0
	b) MONTANT DE LA MASSE SALARIALE DE L'EXERCICE	253 514	142 240	151 184	150 321	150 321
	c) MONTANT DES SOMMES VERSEES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	112 941	83 378	75 087	74 401	74 185

4- Autorisations financières existantes

Néant.

IV. ACTIF NET REEVALUE ET SITUATION FINANCIERE

1- Actif Net Réévalué de liquidation

L'Actif Net Réévalué (ANR) de liquidation, est calculé en retenant la juste valeur de marché telle qu'expertisée par CBRE, des immeubles hors frais et droits. Il correspond à la valeur des capitaux propres du bilan consolidé qui s'élèvent, au 31/12/2013, à 71 644K€ pour la part du Groupe, soit -7,4% par rapport au 31/12/2012.

La déduction des frais et droits à concurrence de 6,2% est une approche conservatrice qui n'intègre pas les possibilités d'optimisation des cessions, notamment pour les immeubles détenus par des sociétés ayant de la dette à leur bilan.

L'ANR de liquidation hors frais et droits, part du Groupe, par action, correspond à cette valeur divisée par un total représentant le nombre d'actions composant le capital social diminué du nombre d'actions auto-détenues.

Il se présente comme suit pour la part revenant aux actionnaires de la Société :

Milliers d'euros

	31/12/2013
Capitaux propres consolidés IFRS, part du Groupe	71 644
Nombre d'actions hors autocontrôle	853 763
ANR hors frais et droits par action, part du Groupe (en €)	83,91

2- Situation financière

A long terme, le Groupe vise à conserver un équilibre prudent entre le montant de ses fonds propres et celui de l'endettement financier net, la répartition pouvant cependant évoluer en fonction des caractéristiques du portefeuille et des conditions de marché. Dans les comptes au 31/12/2013 :

- le ratio dit « *Gearing* » (Endettement financier net / fonds propres) sur une base consolidée pro forma, ressortait à 61,0%,
- le ratio « *Loan to value* » (endettement financier brut/valeur de marché des actifs immobiliers) était de 38,8%.

Il veille également à maintenir un ratio solide de couverture de ses charges d'intérêt par les flux de loyers :

- le ratio dit « ICR » (loyers nets/intérêts de la dette, coût net du swap et frais associés) a été supérieur à x 3 au cours de l'exercice sous revue.

V - GROUPE ET FILIALES

1- Organisation du groupe au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2013, la Société avait deux filiales, la société *CFI-Image*, dont elle détenait 95 % des 29 603 260 actions composant le capital social de cette dernière et la *SCI Bordeaux-Image*, dont elle détenait 55% des 100 parts composant le capital social.

1.1 Evolution de l'organisation du groupe au cours de l'exercice

Néant

1.2 Evénements survenus postérieurement au 31 décembre 2013 relatifs à l'organisation du groupe

Depuis la clôture de l'exercice le 31 décembre 2012, l'organisation du Groupe n'a pas été modifiée.

2- Activité des filiales au cours de l'exercice écoulé

2.1 CFI-Image

Au cours de l'exercice, *CFI-Image* s'est consacrée à la gestion de son patrimoine constitué de douze actifs immobiliers à usage cinématographique tous détenus en pleine propriété dans un contexte marqué par une baisse d'activité pour la profession (nombre d'entrées :-5,3%) en raison notamment de l'absence de films "blockbuster" en 2013, comme en 2012.

Elle a facturé un montant de loyers qui, après prise en compte de l'effet positif de l'indexation ILC de +3,07% au 1^{er} janvier 2013, se sont élevés à 14 234 milliers €.

L'exercice 2013 de *CFI-Image* se solde par un bénéfice de 3 958 milliers €, qui se compare à 3 404 milliers € en 2012.

Elle a par ailleurs décidé, par délibération de l'assemblée des associés du 13 février 2013, de distribuer un dividende de 3 760 425,90 € au titre de l'exercice 2013. Après déduction de l'acompte de 1 894 278,90€ versé en juillet 2013, le solde de 1 866 147,00€ a été mis en paiement le 17 février 2014, soit un montant de 1 772 839,65€ revenant à la société-mère.

2.2 SCI Bordeaux-Image

L'exercice 2010 avait été marqué par l'acquisition auprès d'UGC, de l'actif immobilier UGC Bordeaux, multiplexe d'hyper centre ville qui compte 18 salles et 2.784 fauteuils et la signature d'un nouveau bail conclu avec UGC Ciné Cité, de type « investisseur », d'une durée ferme de près de 12 ans.

L'exercice 2013 de la *SCI Bordeaux-Image* se solde par un bénéfice de 434 879€, qui se compare à 371 195 € en 2012.

Les associés ont décidé, le 13 février 2014, de distribuer l'intégralité du résultat distribuable de l'exercice 2013. Après déduction de l'acompte de 213 154,47€ versé en juillet 2011, le solde de 221 724,53€ a été mis en paiement le 17 février 2013; sur ce montant, 121 948,49€ reviennent à la société-mère.

3- Opérations avec les apparentés

3.1 Opérations entre la Société et ses actionnaires

Au cours de l'exercice écoulé, l'exécution de la convention de prestations de services conclue entre la Société et son actionnaire de contrôle indirect *PWREF Holding Sarl* s'est poursuivie (Voir annexe aux comptes consolidés, in fine).

3.2 Opérations entre la Société et ses filiales

L'exécution des deux conventions de gestion administrative, juridique et comptable conclues respectivement en 2009 et 2010 avec CFI Image et SCI Bordeaux Image, s'est poursuivie.

VI. DISTRIBUTION - RESOLUTIONS

1- Distribution et affectation du résultat

Le résultat net de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 2 995 846,72 €. Après majoration du report à nouveau de 1 355,38€ et prélèvement sur la prime d'émission de 1 124,14 €, votre Conseil vous propose donc de mettre en distribution un dividende de 2 998 326,24€.

En conséquence, il est proposé à votre Assemblée :

d'affecter le résultat de	2.995.846,72€
augmenté du report à nouveau créditeur figurant à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2012	1.355,38€
augmenté du montant prélevé sur la prime d'émission au titre de la troisième résolution	1.124,14€
Soit un total de	2.998.326,24€

en totalité au dividende.

L'assemblée générale décide en conséquence la distribution d'un dividende de 3,51€ par action de la Société.

Compte tenu de l'acompte sur dividende de 1,40 € par action, soit un montant global de 1.195.913,60 euros mis en paiement le 29 juillet 2013 suite à la délibération du conseil d'administration du 18 juillet 2013, le solde du dividende s'élève à 2,11€ par action, soit un montant à distribuer de 1.802.412,64 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que cette distribution, dans son intégralité, n'est pas éligible à l'abattement de 40%.

Le dividende sera mis en paiement le 25 juillet 2014, le paiement effectif n'intervenant, conformément aux dispositions en vigueur, que trois jours de négociation après la décision de mise en paiement, soit le 30 juillet 2014.

Nous vous rappelons en outre qu'au titre des trois derniers exercices clos, la Société a procédé aux distributions suivantes :

- *Exercice clos le 31 décembre 2012* : distribution d'un dividende d'un montant global de 2.545.587,52€, soit 2,98 € par action de la Société, décidée par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 18 avril 2013, ladite distribution, dans son intégralité, n'ayant pas été éligible à la réfaction de 40%;

- *Exercice clos le 31 décembre 2011* : distribution d'un dividende d'un montant global de 1 913 461,76 €, soit 2,24 € par action de la Société, décidée par l'assemblée générale mixte des actionnaires le 19 avril 2012, ladite distribution, dans son intégralité, n'ayant pas été éligible à la réfaction de 40 % ;

- *Exercice clos le 31 décembre 2010* : distribution au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 d'un dividende d'un montant global de 1 563 229,92€, soit 1,83€ par action de la Société, décidée par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 mai 2011.

2- Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires

Il vous est proposé de soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, les résolutions dont l'objet est précisé ci-après.

- Comptes annuels sociaux (Première résolution)

Les comptes sociaux annuels de la Société vous sont présentés dans le présent rapport.

L'exposé de la situation financière, de l'activité et des résultats de la Société et de son groupe au cours de l'exercice écoulé figurent également dans le présent rapport.

Il vous est demandé d'approuver les comptes annuels de la Société, étant rappelé que votre Société publie pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, comme pour les précédents, des comptes consolidés en application des normes IFRS.

- Approbation des comptes consolidés (Deuxième résolution)

Les comptes consolidés annuels de la Société vous sont présentés dans le présent rapport.

L'exposé de la situation financière, de l'activité et des résultats de la Société et de son groupe au cours de l'exercice écoulé figurent également dans le présent rapport.

Il vous est demandé d'approuver les comptes consolidés annuels de la Société.

- *Prélèvement sur la prime d'émission en vue de compléter la distribution (Troisième résolution)*

Il vous est proposé de prélever sur le poste prime d'émission une somme de 1.124,14€ € destinée à compléter la somme distribuable au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

- *Affectation du résultat et distribution (Quatrième résolution)*

Il vous est proposé d'affecter le résultat comme indiqué au VI.1 ci-dessus.

- *Conventions réglementées (Cinquième résolution)*

Il vous est demandé de statuer, conformément aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce, sur le rapport spécial des commissaires aux comptes portant sur les conventions et engagements réglementés. La même résolution prend acte de la poursuite des conventions antérieurement autorisées.

- *Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à Monsieur Alain Benon, Président - Directeur Général (Sixième résolution)*

Il est proposé à l'Assemblée d'émettre un avis sur ces éléments tels que retracés dans le Rapport de gestion.

- *Nouvelle autorisation donnée au Conseil (Septième résolution)*

Conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce et du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, il est proposé que l'assemblée générale autorise, pour une durée de 18 mois, le conseil d'administration à faire acheter par la Société ses propres actions.

Ce programme de rachat a pour objectif de permettre à la Société d'animer le marché secondaire du titre ou de favoriser la liquidité de l'action par un prestataire de services en investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité, l'intégralité des actions auto détenues à ce jour étant affectée à ces finalités.

L'assemblée générale fixe le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de la présente résolution à 5 % du capital social, soit 42 711 actions, ce seuil étant apprécié conformément aux dispositions du deuxième paragraphe de l'article L.225-209 du Code de Commerce.

L'assemblée générale décide que le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 2 776 215 euros et que le prix maximum d'achat ne pourra excéder 65 euros par action.

- *Ratification de la nomination à titre provisoire de Melle Sophia Chibab-Eddine en qualité d'administrateur de la société (Huitième résolution)*

Il vous est proposé de ratifier cette nomination effectuée à titre provisoire par le conseil d'administration du 18 juillet 2013, le mandat de l'intéressée devant courir jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

- *Pouvoir pour les formalités (Neuvième résolution).*

VII - INFORMATIONS SUR LE CAPITAL ET L'ACTION

1- Informations sur le capital

Le capital de la Société, composé de 854 224 actions d'une valeur nominale de 30 €, s'élève à 25 626 720 € à la clôture de l'exercice.

1.1 Répartition du capital et des droits de vote

Il n'existe pas d'action disposant d'un droit de vote double. Toutefois, le nombre des droits de vote doit être ajusté pour tenir compte des actions auto détenues, qui en sont privées.

Au 31 décembre 2013 et à la connaissance de la Société, la répartition du capital et des droits de vote entre les actionnaires détenant plus de 2% était la suivante :

Actionnaire	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Yellow Grafton SC	508 984	59,6 %	59,6%
Thames River Property Invt Trust	138 180	16,18%	16,18%
Marais Participations SAS	81 000	9,48%	9,48%
Herodius Holding Ltd	26 500	3,1%	3,1%
Public (estimé)	98 799	11,5%	11,5%
Actions des administrateurs	300	NS	NS
Actions propres	461	NS	NS
Total	854 224	100 %	100 %

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires.

Les pourcentages en capital et en droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes de direction et d'administration à la date du 31 décembre 2013 sont non significatifs.

Il n'y a pas de titres détenus par les salariés du Groupe.

1.2 Montant du capital autorisé non émis et tableau récapitulatif

Les délégations de compétences accordées par l'assemblée générale des actionnaires de votre Société pour augmenter le capital social ou émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou à l'attribution de titres de créances sont venues à expiration le 28 juillet 2011 et n'ont pas été renouvelées.

1.3 Options de souscription d'actions et attribution d'actions gratuites consenties aux mandataires sociaux et aux salariés

Nous vous précisons que la Société n'a jamais procédé à l'attribution (i) d'options de souscription ou d'achat d'actions et (ii) d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel ou des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés.

1.4 Titres donnant accès au capital

Aucun titre donnant accès au capital de la Société n'existe au 31 décembre 2013.

1.5 Opérations de la Société sur ses propres actions et programme de rachat

Aux termes de sa sixième résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2013 a renouvelé l'autorisation précédemment donnée à la Société le 19 avril 2012, d'acquérir en Bourse ses actions pour une période de 18 mois. Les objectifs sont d'animer le marché secondaire du titre et d'en améliorer la liquidité. Le prix maximum d'achat a été fixé à 65 euros. Le nombre maximum d'actions pouvant être détenu a été fixé à 5 % des actions composant le capital social.

Le Conseil d'administration qui s'est tenu le même jour a décidé de faire usage de cette autorisation à travers un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF et confié à Kepler-Chevreaux.

Au cours de l'exercice ouvert le 1er janvier 2013 et clos le 31 décembre 2013 et hormis le stock des 400 actions dotées à l'origine, 1 028 actions de votre Société ont été rachetées dans le cadre de ce contrat à un coût moyen de 50.41868 € par action soit un coût total de 51 830.40 €.

Symétriquement, 1 643 actions ont été revendues à un prix moyen de 52.38408 € par action soit un montant total de 86 067.05 €.

Les conditions de mise en œuvre de ce programme de rachat ont fait l'objet d'un descriptif diffusé dans les conditions réglementaires.

Au 31 décembre 2013, la Société possède 461 de ses propres actions d'une valeur nominale de 30 €, soit un pourcentage non significatif du capital. Elles représentent un investissement total de 23 531 € pour un prix de revient unitaire moyen par action de 51,04 €.

1.6 Opérations réalisées par les dirigeants ou les personnes auxquels ils sont étroitement liés sur les titres de la Société

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, il n'y a pas eu de déclarations effectuées par les dirigeants ni par les personnes visées à l'article L.621-18.2 du Code Monétaire et Financier auprès de l'AMF en application des dispositions des articles 222-23 et suivants de son règlement général.

1.7 Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique initiée sur la Société

En application de l'Article L.225-100-3 du Code de Commerce, la Société expose qu'elle n'a pas identifié d'éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique.

2- Information concernant l'action CFI-Compagnie Foncière Internationale

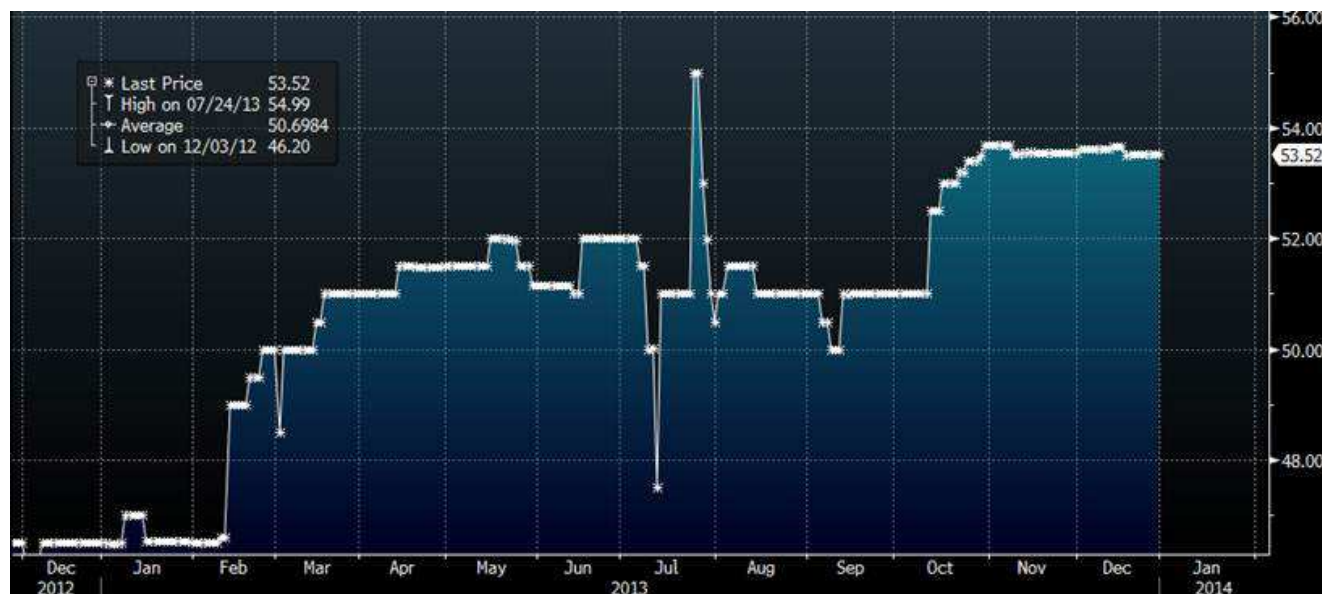
Le bilan du contrat de liquidité, sur l'exercice, est le suivant:

- Liquidité : dans le contexte d'un marché « actions » porteur en Europe lié à des anticipations de reprise sur la zone, le titre a profité d'une tendance ferme sur l'ensemble de l'année. Au cours du 1er semestre, le titre a confirmé son soutien sur le niveau psychologique de 50€. Le 2ème semestre a été le témoin d'une embellie et une stabilisation sous 54€.

La liquidité réduite garde son niveau habituel en raison de la faiblesse du carnet d'ordres. Quelques transactions portant sur de petits blocs ont animé ponctuellement la cotation, les volumes moyens hebdomadaires se montant à quelques dizaines de titres.

- Régulation : fidèle aux limites de cotation autorisées par Nyse -Euronext, le contrat de liquidité poursuit sa mission d'assurer une cotation quotidienne en ligne avec les éléments du marché

Cours de l'action sur 12 mois.



- Réduction de la volatilité historique : l'action quotidienne du contrat de liquidité se reflète dans l'évolution de la volatilité du titre, celle-ci restant contenue tout au long de l'année partant d'un point haut proche de 9% pour finir l'année à 6%.

Sur l'exercice, le cours a évolué entre un plus bas de 46.49 € et un plus haut de 54.99€.

VIII - ADMINISTRATEURS ET DIRECTION GENERALE

1- Administrateurs, direction générale et comités du conseil d'administration

1.1 Administrateurs et direction générale

Au 31 décembre 2013, la composition de votre Conseil était la suivante :

- . Monsieur Alain Benon, Président-Directeur Général ;
- . Monsieur Olivier Lavigne Delville, administrateur ;
- . Monsieur Emmanuel Rodocanachi, administrateur (indépendant) ;
- . Melle Sophia Chihab-Eddine, administrateur(1).
- . Monsieur Vincent Rouget, administrateur.

On rappelle que le Conseil d'administration du 25 novembre 2007 a opté pour la non-dissociation des mandats de Président et de Directeur général ; la Direction générale de la Société est donc assurée depuis cette date par Monsieur Alain Benon, Président de la Société. Le Conseil d'administration du 16 mars 2009 a reconduit cette option.

1.2 Comités du Conseil

- *Comité d'audit et des comptes*

Au 31 décembre 2013, la composition du Comité d'audit et des comptes était la suivante :

- . Monsieur Emmanuel Rodocanachi : Président ;
- . Monsieur Vincent Rouget : Membre.

La durée de leur mandat de membre du Comité est identique à celle de leur mandat d'administrateur indiquée au 3 ci-après.

- *Comité des nominations et des rémunérations*

Au 31 décembre 2013, la composition du Comité des nominations et des rémunérations était la suivante :

- . Monsieur Emmanuel Rodocanachi, Président(2);
- . Monsieur Vincent Rouget, membre ;
- . Monsieur Olivier Lavigne Delville : Membre.

La durée de leur mandat de membre du Comité est identique à celle de leur mandat d'administrateur indiquée au 3 ci-après.

(1) Depuis le 18 juillet 2013, en remplacement de Mme Catherine Séjournant démissionnaire.

(2) Depuis le 18 juillet 2013, en remplacement de Mme Catherine Séjournant.

2. **Rémunération des mandataires sociaux**

2.1 Rémunération du Président - Directeur Général

Pour le Président-Directeur Général, l'ensemble des rémunérations versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 figure dans les tableaux ci-dessous, étant précisé que ces derniers sont conformes aux dispositions du Code AFEP-MEDEF :

Nota : Tous les montants, y compris ceux figurant dans la colonne « versés », sont exprimés en brut et en euros.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social			
Alain Benon Président - Directeur Général au cours de l'exercice clos le ...	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Rémunérations au titre de l'exercice (1)	174 863	176 500	171 500
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des options de performance attribuées au cours de l'exercice			
<i>Total</i>	<i>174 863</i>	<i>176 500</i>	<i>171 500</i>

(1) Voir ventilation au tableau 2.

Tableau récapitulatif de la rémunération de Monsieur Alain Benon						
Alain Benon Président -Directeur Général au cours de l'exercice clos le..	31/12/2011		31/12/2012		31/12/2013	
	dus	versés	dus	versés	dus	versés
Rémunération Fixe		150 863		150 000		150 000
Rémunération variable						
Rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence(1)	26 500	24 000	21 500	26 500	21 500	21 500
Avantages en nature						
<i>Total</i>	<i>26 500</i>	<i>174 863</i>	<i>21 500</i>	<i>176 500</i>	<i>21 500</i>	<i>171 500</i>

(1) Pour les critères de calcul voir « Rapport du Président sur le contrôle interne II.2 »

Il est en outre précisé que Monsieur Alain Benon a bénéficié jusqu'au 31/12/2011 de la convention d'assurance perte d'emploi G.S.C. (Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'entreprise) ; elle a été résiliée à effet du 1/01/2012.

Il n'a perçu aucune rémunération de *CFI-Image*, filiale à 95% de la Société, à raison de son mandat de Président de cette entité

2.2 Jetons de présence

Tableau sur les jetons de présence				<i>Euros</i>
	Jetons de présence versés au 31/12/11	Jetons de présence versés au 31/12/12	Jetons de présence versés au 31/12/13	
Membres du conseil				
Cyril Benoit				
Alain Benon	24 000	26 500	21 500	
Vincent Hollard				
Daniel Rigny				
Emmanuel Rodocanachi	12 000	13 250	10 750	
Vincent Rouget				
Catherine Séjournant				
<i>Total</i>	<i>36 000</i>	<i>39 750</i>	<i>32 250</i>	

Nota : les tableaux 4, 5, 6 et 7 prévus par le Code AFEP-MEDEF ne sont pas joints car ils sont sans objet pour les dirigeants de la Société.

3. Informations détaillées sur le Conseil d'administration

Le tableau ci-après décrit la composition du Conseil de la Société et les mandats de ses membres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nom et prénom de	Age	Date de nomination	Date d'expiration de	Mandat dans la Société	Autres mandats

P'administrateur			son mandat		
Emmanuel Rodocanachi	73 ans	Conseil d'administration du 16 mars 2009	Assemblée générale d'approbation des comptes du dernier exercice clos le 31/12/2016	Administrateur indépendant. Président et membre du Comité d'audit et des comptes.	Gérant d'E.R. Solutions SARL
Olivier Lavigne Delville	30 ans	Conseil d'administration du 24 février 2012	Assemblée générale d'approbation des comptes du dernier exercice clos le 31/12/2014	Administrateur. Membre du Comité des nominations et des rémunérations.	Administrateur de France Bureaux Optimum
Alain Benon	62 ans	Conseil d'administration du 16 mars 2009	Assemblée générale d'approbation des comptes du dernier exercice clos le 31/12/2016	Président - Directeur Général.	Président de CFI-Image. Président de la SAS Anthémis Invest. Membre du Conseil de surveillance de Mandel Partners.
Sophia Chihab-Eddine(1) (1)Depuis le 24/02/2012.dine	26 ans	Conseil d'administration du 18 juillet 2013	Assemblée générale d'approbation des comptes du dernier exercice clos le 31/12/2014	Administrateur. Président du Comité des nominations et des rémunérations	Administrateur de France Bureaux Optimum.
Vincent Rouget	34 ans	Conseil d'administration du 27 mai 2011	Assemblée générale d'approbation des comptes du dernier exercice clos le 31/12/2014	Administrateur Membre du Comité d'audit et des comptes Président du Comité des nominations et des rémunérations	Membre du Conseil de surveillance « mfi management für immobilien»AG; Président de France Bureaux Optimum.Administ rateur de GA SAS.

Il est précisé que l'examen de la situation de chacun des administrateurs au regard des critères de l'administrateur indépendant a fait l'objet d'une délibération spécifique du Conseil le 13 février 2014. A la date d'émission du présent rapport, le Conseil d'administration compte un seul administrateur indépendant-Monsieur Emmanuel Rodocanachi- au sens du Code AFEP-MEDEF, c'est-à-dire n'entretenant aucune relation avec la société, son groupe ou sa direction pouvant compromettre sa liberté de jugement.

Aucun administrateur ou mandataire social n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ni n'a été associé à une faillite, séquestre, liquidation, incrimination, sanction officielle ou empêché d'agir ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires au cours des cinq dernières années.

4- Expertises et expérience en matière de gestion, des membres du Conseil

Alain Benon, Président-Directeur général

- Directeur général de la Banque du Développement des PME et de SOFARIS (devenu OSEO) de 2000 à 2005,
- Directeur général d'Unibail de 1992 à 1999,
- Président de Sofiroute, société de services financiers spécialisés du Groupe Suez, de 1988 à 1991,
- Chef de cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie des Finances et de la Privatisation de 1986 à 1988 (M. Edouard Balladur),
- Auparavant, M. Benon a fait l'essentiel de sa carrière à la Direction du Trésor,
- Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et ancien élève de l'ENA.

Emmanuel Rodocanachi, administrateur indépendant

- Gérant d'ER Solutions (société de conseil en services financiers) depuis décembre 2005, Conseiller Senior et membre du Conseil d'Orientation européen d'Oliver Wyman (cabinet de conseil en organisation et stratégie) depuis 2007.
- Conseiller Senior et membre du Comité Stratégique Européen de Citigroup de 2000 à 2007.
- Président Directeur Général du Crédit National (devenu Natexis après l'achat de la BFCE et la fusion avec cette banque) de 1994 à 1999.
- Gérant puis Administrateur-Directeur Général de la Banque Hottinguer de 1988 à 1994.
- Auparavant, a exercé diverses fonctions dans le secteur public, au Ministère des Finances (Direction du Budget), auprès de M. Pierre Messmer (Premier Ministre) de 1972 à 1974, de M. Valéry Giscard d'Estaing (Président de la République) de 1978 à 1981 et en qualité de Conseiller du Premier Ministre pour les Affaires Economiques et Financières, auprès de M. Jacques Chirac de 1986 à 1988
- Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris ; diplômé d'Etudes Supérieures de Droit Public ; Ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration.

Vincent Rouget, administrateur

- Depuis 2011 : *Managing Director* chez Perella Weinberg Real Estate UK LLP
- 2010 : *Principal* chez Perella Weinberg Real Estate UK LLP
- Membre de l'équipe d'investissement de Perella Weinberg Real Estate depuis juin 2007
- Auparavant, de 2003 à 2007, a exercé diverses fonctions au sein des équipes de fusions-acquisitions et de marchés des capitaux de Morgan Stanley à Paris et New York
- Diplômé d'HEC

Olivier Lavigne Delville, administrateur

- *Associate* chez Perella Weinberg Real Estate UK LLP depuis 2011
- Membre de l'équipe d'investissement de Perella Weinberg Real Estate depuis mars 2009
- Auparavant, de 2007 à 2009, membre des équipes de conseil en fusions-acquisitions de Morgan Stanley à Paris.
- Diplômé de l'EDHEC.

Sophia Chihab-Eddine, administrateur

- Membre de l'équipe d'investissement chez Perella Weinberg Real Estate UK LLP depuis avril 2013
- Auparavant, de 2011 à 2013,analyste au sein des équipes de conseil en fusions-acquisitions de Goldman Sachs à Londres
- Diplômée de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises, Casablanca Business School; MBA de l'ESSEC Business School, Paris.

IX - POLITIQUES SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

1- Renseignements sur la politique sociale

Sans objet, la Société ne comptant pas de salarié au 31 décembre 2013.

2- Renseignements sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité et sur les engagements sociétaux en faveur du développement durable.

- Environnement : L'activité de la Société et de ses filiales, dans la mesure où celles-ci n'agissent qu'en purs investisseurs, n'engendre pas d'impacts environnementaux directs au sens de l'article 225 de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 et de son décret d'application du 24 avril 2012.

En effet, si de nouvelles normes venaient à être définies en la matière, les baux commerciaux conclus avec l'exploitant UGC Ciné Cité (preneur à bail des filiales de CFI) prévoient que ce dernier doit faire son affaire personnelle pendant toute la durée des baux, du maintien en conformité des locaux avec toutes réglementations administratives et de police applicables aux locaux ou à son activité.

On rappelle que le patrimoine est constitué de 13 actifs, d'une surface totale de 81 891 m², dont 42% en valeur, localisés à Paris, les autres actifs se situant dans les grandes agglomérations françaises. La plupart des actifs du Groupe ayant été construits ou restructurés dans les années 1990, aucun n'a fait l'objet d'une certification ou d'un label environnemental.

Cependant, outre les dispositions usuelles relatives à la restitution des locaux en fin de bail, tous les baux contiennent une clause spécifique aux termes de laquelle le preneur est tenu, sur la durée du bail, de financer un montant de travaux de maintenance et/ou et mise aux normes à hauteur de 1,5 à 2,5% (selon les sites) du chiffre d'affaires annuel HT de chaque cinéma. Le détail de ces travaux fait l'objet d'un reporting annuel auprès du bailleur.

Par ailleurs, le Groupe a proposé à son preneur, début 2013, la signature « d'annexes vertes » en commençant par les actifs d'une superficie supérieure à 2000 m², soit 7 complexes cinématographiques sur 13 représentant 77 % du nombre de sièges, afin, progressivement, de partager les informations avec le preneur sur les caractéristiques et performances environnementales des équipements et systèmes en place et de définir les voies et moyens permettant d'améliorer les performances énergétiques et environnementales de chaque immeuble.

Cette proposition est restée à ce jour, sans suite.

De plus, les consommations d'énergie et les rejets de gaz à effet de serre du patrimoine ne sont pas suivis par CFI. Les diagnostics de performance énergétiques sont annexés aux baux commerciaux, mais il n'y a pas à ce jour de consolidation ni de suivi des informations. On rappelle, par ailleurs, que la gestion technique des immeubles est déléguée à ce dernier qui centralise les relations avec les syndicats de copropriété et représente systématiquement, en tant que mandataire, le propriétaire à toutes les assemblées de copropriété.

Ainsi, l'objectif de la Société, dans ce contexte d'évolution réglementaire, est bien de veiller à la préservation de la valeur du patrimoine du Groupe.

- Sociétal : les relations avec les tiers (autorités et partenaires locaux, fournisseurs,...) et particulièrement l'impact de l'activité sur les territoires ou sur la santé et la sécurité du public, relèvent du seul ressort de l'exploitant.

- Social : CFI et ses filiales n'ont aucun salarié et n'exercent donc aucune des responsabilités dévolues à l'employeur au regard du Code du Travail. A ce titre, aucun des thèmes sociaux du décret du 24 avril 2012 n'est pertinent pour l'activité de la Société et de ses filiales.

3- Activités en matière de recherche et développement

Conformément aux dispositions de l'Article L.232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société et sa filiale n'ont mené aucune activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

4- Informations sur les délais de paiement fournisseurs et clients

Le poste « fournisseurs » de la Société mère représente 9 578 €, avec les échéances suivantes :

Tableau des échéances fournisseurs	Euros	
Exercice clos le	31/12/12	31/12/13
Solde du poste "fournisseurs"	94 092	148 626
<i>Dont factures non parvenues</i>	<i>85 081</i>	<i>139 048</i>
<i>Dont factures non échues</i>	<i>9 011</i>	<i>8 826</i>
<i>Dont factures échues à moins d'un mois</i>	<i>0</i>	<i>948</i>
<i>Dont factures échues entre un et trois mois</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Dont factures échues de plus de trois mois</i>	<i>0</i>	<i>- 196</i>

4- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 39-4, 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

X- ANALYSE DES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

1- Exposition aux risques

La Société, par ses filiales interposées, est exposée au risque immobilier, plus précisément aux sites à usage de complexes cinématographiques exploités par UGC- qui est toutefois l'un des opérateurs les plus performants en France.

A ce titre, l'évolution des conditions de marché peut donc impacter, favorablement ou défavorablement, les paramètres retenus par l'expert indépendant CB Richard Ellis (CBRE) pour l'évaluation des actifs et par voie de conséquence, le résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe. La principale incertitude à la clôture de l'exercice 2013 est en effet liée aux conséquences, sur le marché immobilier, de la récession économique qui touche la France.

2- Risques financiers

Les risques de marché (Voir ci-dessus).

Le risque de contrepartie.

La seule contrepartie du Groupe est UGC Ciné Cité, en qualité de preneur des sites du portefeuille de cinémas.

Le risque de liquidité

- Les besoins courants liés à l'obligation de distribution de la société-mère, sont couverts par les dividendes réguliers de ses filiales CFI-Image et SCI Bordeaux Image ainsi que par l'autorisation de découvert bancaire d'un million d'euros auprès de Crédit agricole-CIB qui a été renouvelée pour une durée de 12 mois;
- La filiale CFI-Image a de son côté obtenu un "accord comité" de ses banques, conduites par Crédit Agricole-CIB, en vue de proroger de 12 mois le financement à cinq ans mis en place le 13 février 2009 pour l'acquisition de son portefeuille immobilier de cinémas UGC et ce, sur l'intégralité de l'encours restant dû, soit 80M€. La nouvelle échéance sera le 13 février 2015.

Le risque de taux d'intérêt

Le Groupe CFI n'a plus qu'une exposition résiduelle au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où sa principale filiale CFI-Image avait, dès février 2009 swapé sa dette à taux variable de 98M€ contre taux fixe et où, de son côté, la SCI Bordeaux Image a souscrit en mars 2011, pour sa dette de près de 8M€, un cap qui l'immunise contre toute hausse de l'Euribor 3 mois entre 3% et 7%.

Le risque de change :

Le risque lié à l'évolution du cours des actions

Ce risque est limité au stock d'actions auto détenues suite aux interventions effectuées par Cheuvreux SA dans le cadre du contrat de liquidité. Compte tenu du caractère marginal de ces interventions (461 titres auto détenus au 31/12/2013), ce risque est non significatif.

3- Gestion des risques

Voir rapport du Président sur le contrôle interne, infra.

Gestion de la trésorerie de la Société

La trésorerie de la Société et de sa filiale est placée sur des supports à court terme, OPCVM monétaires ou comptes à terme, dont la performance reproduit généralement celle de l'EONIA.

Mémento sur les procédures comptables

Le « Mémo sur les procédures comptables et le contrôle interne » élaboré fin 2008 et régulièrement mis à jour, traite de la gestion des risques de la Société. Une présentation détaillée du contenu de ce mémento figure dans le Rapport de votre Président établi en application des dispositions de l'Article L.225-37 du Code de Commerce.

Assurances

Lors de votre assemblée générale du 19 mars 2008, vous avez ratifié la souscription par la Société auprès de Liberty Mutual Insurance Europe Ltd, filiale européenne d'une compagnie d'assurances américaine, d'une police d'assurances couvrant la responsabilité civile professionnelle de la Société et de ses mandataires sociaux (dirigeants et administrateurs).

Les principales caractéristiques de cette assurance sont les suivantes :

-Assurés : tout dirigeant ou mandataire social du souscripteur ou d'une de ses filiales, avec de larges extensions aux personnes physiques et morales, dont au premier chef, la Société elle même.

-Montant de la garantie : 3 000 000 € par année d'assurance, assorti de certaines franchises pour la Société souscriptrice.

Date d'effet : 1^{er} mars 2008

Durée : 12 mois avec tacite reconduction

Territorialité de la garantie : Monde entier.

4- Autres informations sur les risques

Votre Société n'est impliquée dans aucune procédure judiciaire ou d'arbitrage, susceptible de générer *in fine*, une charge pour elle. Elle ne supporte aucun engagement ni aucune garantie au titre de ses activités antérieures au changement d'actionnariat intervenu le 27/11/2007.

Les titres *CFI-Image* et *SCI Image* qu'elle détient sont nantis au profit respectivement de Crédit Agricole CIB, agent du syndicat de banques ayant financé l'acquisition de février 2009, et d'OSEO, qui a financé l'acquisition de l'actif immobilier UGC Bordeaux

XI - PERSPECTIVES

Le changement d'instrument de couverture de taux d'intérêt à compter du 13/02/2014 (cap vs swap à 2,95%), date de prise d'effet de la prorogation de l'emprunt de CFI Image, conduira CFI-Image à bénéficier de l'effet favorable des taux d'intérêt de marché.

En relation avec, d'une part, l'expiration au 30 juin 2014 de l'option d'achat conférée à UGC sur les titres des filiales détenant le portefeuille immobilier à usage de cinémas et d'autre part, la nouvelle échéance de la dette, le conseil d'administration a engagé l'examen de différentes options relatives aux perspectives dudit portefeuille.

Il tiendra sa prochaine réunion le 28 mars 2014, à l'issue de l'AGO.

Entre temps, la Société poursuivra la gestion et la valorisation à moyen terme de son portefeuille

XII - CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young et Autres :

Représentée par Madame Marie Henriette Joud
Tour First. 1, Place des saisons 92 400 Courbevoie

Ernst & Young et Autres a été nommé par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 19 avril 2012 pour la durée de six exercices sociaux.

ACE-Auditeurs et Conseils d'Entreprise

Représentée par Monsieur Alain Auvray
5, avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

ACE-Auditeurs et Conseils d'Entreprise a été renouvelé par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 19 avril 2012 pour une durée de six exercices sociaux.

Commissaires aux comptes suppléants

Auditex

Représentée par Monsieur Pierre Jouanne
Tour First 1, Place des saisons 92 400 Courbevoie

Auditex a été renouvelé par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 19 avril 2012 pour une durée de six exercices sociaux.

Monsieur Arnaud Dieumegard

5, avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

Monsieur Arnaud Dieumegard a été renouvelé par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 19 avril 2012 pour une durée de six exercices sociaux.

Nous sommes à votre disposition pour toute précision que vous pourriez souhaiter.

Le conseil d'administration